

PARTICULIERS

ADDENDUM
A PARTIR DU 25/06/2026

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2026

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 1/01/2026. Il comprend la révision des frais à l'étranger sur les offres groupées de services, valable à compter du 25/06/2026.



AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



FINISTÈRE



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Les services intégrés à "Adhésion 1,2,3 et +"  sont indiquées par le logo

	ESSENTIEL ⁽¹⁾ 	PREMIUM ⁽²⁾ 	PRESTIGE
18-25 ans (inclus) <i>dont cotisations d'assurance *</i>	3 €/mois <i>1 €/mois</i>	5 €/mois <i>4,50 €/mois</i>	17,50 €/mois <i>4,50 €/mois</i>
26-30 ans (inclus) <i>dont cotisations d'assurance*</i>	6 €/mois <i>1 €/mois</i>	9 €/mois <i>4,50 €/mois</i>	17,50 €/mois <i>4,50 €/mois</i>
> 30 ans <i>dont cotisations d'assurance*</i>	10 €/mois <i>1 €/mois</i>	16 €/mois <i>4,50 €/mois</i>	35 €/mois <i>4,50 €/mois</i>

*Les cotisations d'assurance comprennent :

- Pour la formule ESSENTIEL : SécuriCOMPTE Plus

- Pour les formules PREMIUM et PRESTIGE : SécuriCOMPTE Premium et SécuriWEB Premium

Gestion du compte

Tenue de compte	Inclus	Inclus	Inclus
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	Inclus	Inclus	Inclus
E-relevé mensuel	Inclus	Inclus	Inclus

Commission d'intervention

Commission d'intervention ⁽³⁾	1/an	1/an	3/an
--	------	------	------

Moyens et opérations de paiements

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)	"MasterCard Standard" ou "VISA Classic" (cotisation carte) - Débit immédiat ou débit différé	"Gold MasterCard" ou "VISA Premier" (cotisation carte) - Débit immédiat ou débit différé	"World Elite MasterCard" ou "VISA Infinite" (cotisation carte) - Débit différé
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)**	Inclus	Inclus	Inclus
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	Inclus	Inclus	Inclus
Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	Inclus	Inclus	Inclus
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	Inclus	Inclus	Inclus
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	Inclus	Inclus	Inclus
Émission et réception d'un virement instantané SEPA	Inclus	Inclus	Inclus
Émission et réception d'un virement non SEPA (hors frais des banques étrangères) 	Non inclus	5/an	Inclus
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Inclus	Inclus	Inclus

**Inclus pour les nouveaux contrats à partir du 29/04/26 et disponible à partir du 15/09/26 pour les contrats sourcits avant le 29/04/26

	ESSENTIEL 	PREMIUM 	PRESTIGE
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽⁴⁾	Inclus	Inclus	Inclus
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	Inclus	Inclus	Inclus
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	Inclus	Inclus	Inclus
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	Inclus	Inclus	Inclus
Frais d'émission d'un chèque de banque	1/an	1/an	Illimité

Retrait d'espèces par carte ⁽⁶⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale du Finistère	Inclus	Inclus	Inclus
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	Inclus	Inclus	Inclus
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	Inclus	Inclus	Inclus
Retrait d'espèces en devises ⁽⁸⁾ , hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement 	Illimité	Illimité	Illimité

Paiement par carte ⁽⁶⁾

En euro dans un pays de l'EEE	Inclus	Inclus	Inclus
En devises ⁽⁸⁾ dans ou hors pays de l'EEE 	Illimité	Illimité	Illimité

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE ⁽⁴⁾	Sécuri ⁽⁹⁾ COMPTE Plus	Sécuri ⁽⁹⁾ COMPTE PREMIUM	Sécuri ⁽⁹⁾ COMPTE PREMIUM
SécuriWEB PREMIUM	Non inclus	Inclus	Inclus

Merci pour l'Info (version numérique)

Accès au service Les experts de Merci pour l'Info	2 demandes par an	Illimité	Illimité
Accès aux contenus et newsletters exclusifs de www. mercipourlinfo.com	Illimité	Illimité	Illimité

Mon Kiosque Presse avec accès aux versions numériques	Le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques	Le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques	8 titres : Merci pour l'Info, Santé Magazine, Détente & Jardin, Régali, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents
---	--	---	---

Mon Sécuricoffre +	5Go	5Go	50Go
--------------------	-----	-----	------

Offre Eko (Nouvelle offre commercialisée à partir du 29/04/2026, uniquement souscriptible pour les nouveaux clients, puis pour les clients non-détenteurs d'une offre groupée de services à compter du 30/06/2026)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ ou envoi des moyens de paiement

GRATUIT

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). **Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.**

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Païement par carte

En euro ou en devise, dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

GRATUIT

Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »

En euro ou en devise, dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus

Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois

en option :
1€/mois
(cotisation carte)

inclus avec la
cotisation carte

1€/retrait
à partir du 4ème
retrait/mois

Assurance de la banque au quotidien (en option)

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois

en option :
1€/mois

Références

- (1) La formule ESSENTIEL, en vigueur à la date d'édition du présent document, est entièrement incluse dans ADHÉSION 1, 2, 3 et +. Voir contrat.
- (2) La formule PREMIUM, en vigueur à la date d'édition du présent document, est entièrement incluse dans ADHÉSION 1, 2, 3 et +. Voir contrat.
- (3) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
- (4) Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.
- (5) Sauf gratuité imposée par la loi
- (6) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
- (7) Adhésion 1, 2, 3 et + est réservée à tout client personne physique majeure, n'agissant pas pour des besoins professionnels, titulaire d'un compte de dépôt à vue ouvert dans les livres du Crédit Agricole du Finistère. Offre sous réserve d'acceptation du Crédit Agricole du Finistère. Chacun des produits composant cette offre peut être acheté séparément. Les comptes de dépôt à vue indivis et comptes séquestres sont exclus. Voir conditions en agence. Dans les limites et conditions fixées au contrat Adhésion 1, 2, 3 et +. Conditions en vigueur au 01/01/2026, susceptibles de modifications.
- (8) Hors frais de conversion monétaire pour les paiements et retraits en devises autres que l'euro (reportez-vous à nos principales conditions tarifaires en vigueur). Les retraits ne peuvent être réalisés qu'avec la carte physique.
- (9) Les garanties SECURI sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.
- (10) Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre
- (11) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

Nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Document informatif à vocation non-publicitaire.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère, dénommée aux présentes "le Crédit Agricole du Finistère", société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé 7 route du Loch - 29555 Quimper cedex 9. 778 134 601 RCS QUIMPER. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 022 973 (www.orias.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 2903 2021 000 000 009 délivrée par la CCI de Bretagne Ouest, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par la CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Téléphone : 02.98.76.01.11 et site internet : <https://www.credit-agricole.fr/ca-finistere> Identifiant Unique CITEO : FR234315_01GXTT

Le Crédit Agricole du Finistère propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica, CAA et CAMCA. Les éléments garantis et conditions sont indiqués à chaque contrat. PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances et agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), société anonyme au capital de 455 455 425 € entièrement libéré - 8/10 boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS PARIS. PRÉDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, Siège social : 16/18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris - 334 028 123 RCS Paris. CAA (Crédit Agricole Assurances), société anonyme au capital de 1 490 403 670 € - Siège social : 16/18 boulevard de Vaugirard - 75015 PARIS - immatriculée sous le numéro B 451 746 077 RCS PARIS. CAMCA (la Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit Agricole), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances - 53 rue la Boétie 75008 Paris - immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053.

01/07/2026 - Addendum MBQ EXO FRAIS ETRANGERS V3 édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère.



Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"

